

RAPPORT ANNUEL 2021

SUR LES COUTS ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



Table des matières

Table des matières.....	2
1. Territoire et compétences	4
1.1. Le périmètre	4
1.2. La gestion des déchets.....	4
1.3. L'organisation du service	5
2. La collecte	6
2.1. La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	6
2.2. Résultats de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles.....	9
2.3. Résultats de la collecte des recyclables	9
2.4. La collecte des encombrants	12
2.5. Répartition des déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire et valorisation	13
3. La déchèterie	13
3.1. Les horaires et conditions d'accès	14
3.2. Le bilan de la fréquentation.....	14
3.3. Les apports.....	15
3.4. Répartition des déchets collectés à la déchèterie et valorisation	16
4. Les déchèteries mobiles.....	17
5. Synthèse technique	18
6. Mesures de prévention.....	20
6.1. Sensibilisation	20
6.2. Animation et éducation	21
6.3. Compostage collectif public.....	22
6.4. Actions correctives.....	23
7. Livraison et maintenance des bacs et des colonnes d'apport volontaire	25
7.1. La gestion des bacs roulants	25
8. Les indicateurs financiers.....	28
8.1. Les dépenses du service.....	28
8.2. Synthèse des dépenses.....	30
8.3. Les recettes	30
8.4. Synthèse des recettes.....	31
8.5. Bilan financier	31
9. Synthèse.....	33

Table des illustrations

Figure 1 : Territoire de la CAVBS	4
Figure 2 : Tableau de la population desservie par les modes de collecte	5
Figure 3 : Tableau des modalités de collecte	7
Figure 4 : Tableau de production des OMR	9
Figure 5 : Tableau de production des emballages et/ou papiers	9
Figure 6 : Tableau de la quantité de verre	10
Figure 7 : Répartition (en %) des déchets multi-matériaux triés par le CDT pour les secteurs Régie et ex-Vauxonne	11
Figure 8 : Répartition (en %) des déchets d'emballages triés par le CDT pour les secteurs ex-Nizerand-Morgon et Ville-sur-Jarnioux	12
Figure 9 : Composition (en %) des déchets collectés	13
Figure 10 : Nature de la valorisation des déchets collectés.....	13
Figure 11 : Tonnages de déchets dangereux et non dangereux apportés à la déchèterie.....	15
Figure 12 : Composition (en %) des déchets collectés à la déchèterie	16
Figure 13 : Nature de valorisation des déchets issus de la déchèterie.....	16
Figure 14 : Tonnage collecté lors des opérations de déchèterie mobile	17
Figure 15 : Synthèse* de la production des divers flux de déchets.....	18
Figure 16 : Evolution annuelle des tonnages de déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire	18
Figure 17 : Evolution annuelle des tonnages de la déchèterie.....	19
Figure 18 : Photographie du 1 ^{er} juillet 2021 au Square Porquerolles – réunion de lancement du site	23
Figure 19 : Répartition par nature des 490 anomalies	24
Figure 20 : Répartition des 490 annotations par commune	24
Figure 21 : Etat « GESBAC » des dotations de bacs au 01/01/22	25
Figure 22 : Répartition des livraisons des 1 253 bacs	26
Figure 23 : Répartition des réparations de bacs.....	26
Figure 25 : Evolution annuelle de production des ordures ménagères résiduelles et des coûts associés par habitant .	33
Figure 26 : Evolution annuelle de la production de recyclables (emballages, papier et verre) et des coûts associés par habitant	33
Figure 27 : Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitant	34

1. Territoire et compétences

1.1. Le périmètre

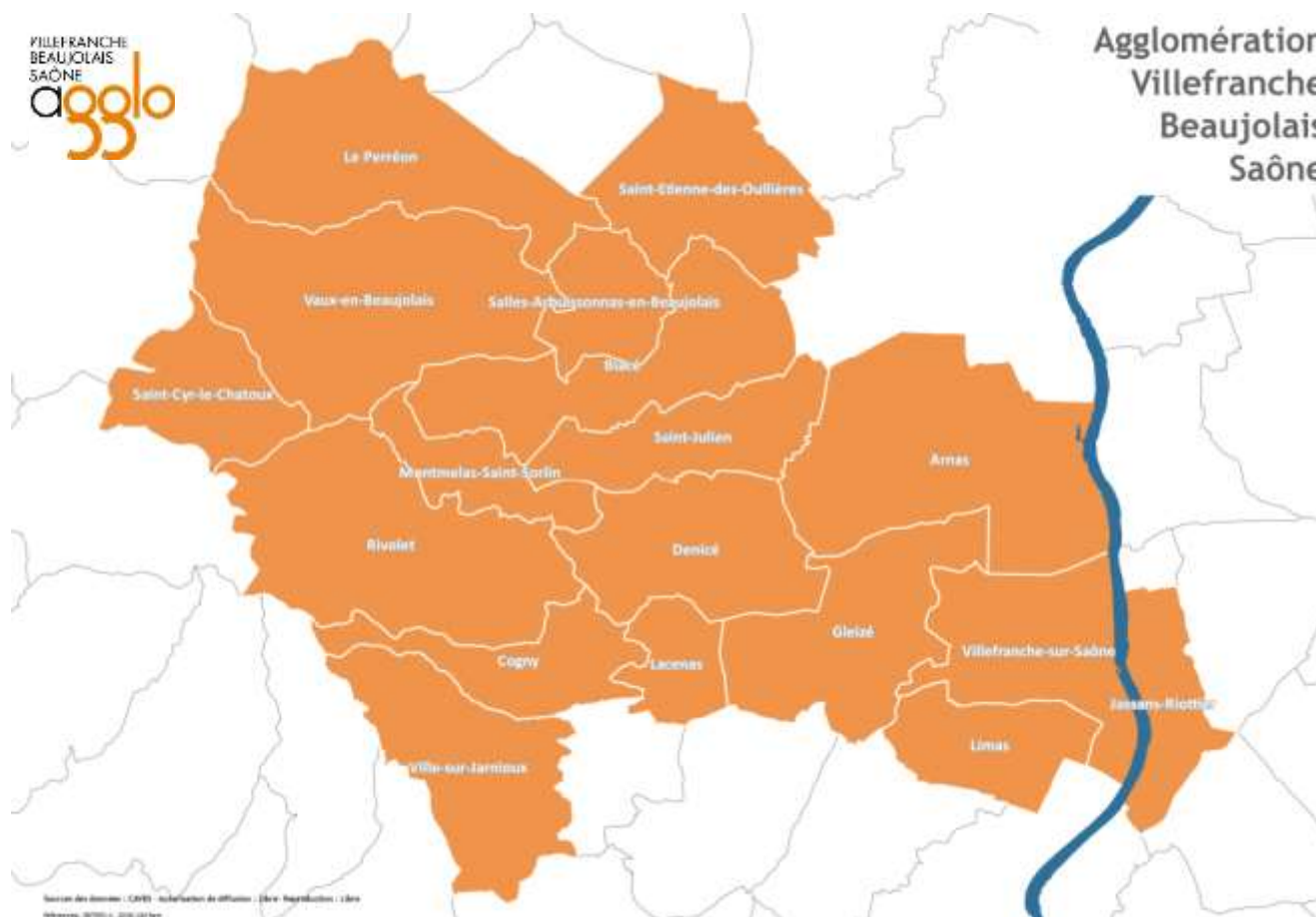


Figure 1 : Territoire de la CAVBS

Le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) est composé de 18 communes : Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Château, Saint-Etienne des Oullières, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux.

La population compte 72 815 habitants*.

*Sources : Insee, Recensement de la population 2019. Populations municipales. En vigueur au 01/01/2022
Les populations légales millésimées 2019 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022

1.2. La gestion des déchets

La communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône assure les missions suivantes :

- Collecte des déchets ménagers et assimilés
- Gestion de la déchèterie communautaire d'Arnas
- Information, sensibilisation et éducation de tout public, sur la gestion, la prévention et la réduction des déchets
- Livraison et maintenance des bacs roulants
- Gestion des points d'apports volontaires

Le traitement des déchets est de la compétence du SYTRIVAL.

1.3. L'organisation du service

- **La collecte**

La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée, en porte à porte, ou en point d'apports volontaires. La gestion est assurée en régie pour les communes de Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche-sur-Saône et, en prestation de service, pour les autres communes. Elle se déroule comme suit :

Ordures Ménagères Résiduelles	Population* (habitants)
Porte à porte	66 469

Emballages légers + papiers	Population*
Porte à porte	60 650
Apport volontaire	5 819

Verre	Population*
Apport volontaire	66 469

Figure 2 : Tableau de la population desservie par les modes de collecte

*Hors JASSANS

- **La déchèterie**

Elle permet de recueillir les déchets des ménages et des professionnels (uniquement verre et cartons) qui ne sont pas produits de manière courante.

- **Le traitement**

Le SYTRIVAL assure le traitement de certains déchets collectés, plus précisément l'incinération des ordures ménagères, le transfert et le tri des collectes sélectives, la collecte du verre, le compostage des déchets verts, le recyclage des déchets inertes, la valorisation du plâtre, le broyage et la valorisation énergétique des encombrants ... Des éco organismes et divers prestataires sont en charge de la gestion des autres déchets.

- **La communication**

Une équipe, composée d'une responsable du service collecte sélective, d'un agent gestionnaire des bacs et des badges de la déchèterie, de 2 ambassadrices du tri (création de 2 postes d'ambassadeurs supplémentaire en 2021), assure la communication et la sensibilisation au quotidien. De plus, le service met en place des projets de sensibilisation et d'animations, auprès de tout public. Un service interne à l'Agglo composé d'une directrice, d'une chargée de communication, deux assistantes et une personne en apprentissage, est, en partie, en charge de la création de documents et autres outils pour développer la communication du service.

- **Moyens humains et matériels**

Pour la collecte en régie, la collectivité dispose d'un local technique situé 197 Rue des Hêtres à Arnas. Ce local est composé de :

- garage pour les véhicules
- locaux pour le stockage (des conteneurs, des produits, des vêtements, matériel d'animation)
- réfectoire
- salle de briefing
- vestiaires
- bureaux
- aire de lavage
- parking

Etat des effectifs :

- 2 chefs d'équipe (dont un chef d'équipe adjoint depuis mai 2021)
- 24 agents dont 11 sont titulaires du permis poids lourd.

- 1 agent chargé de gérer, livrer et réparer des conteneurs
- 1 agent chargé d'entretenir les points d'apport volontaires et les points de regroupement

Parc matériel (moyenne d'âge du parc : 8 ans) :

- 10 camions bennes ordures ménagères dont 2 bennes au gaz naturel
- 3 véhicules utilitaires
- 3 véhicules légers dont 1 véhicule électrique

2. La collecte

2.1. La collecte des déchets ménagers et assimilés

• Les modalités de collecte

Les *ordures ménagères résiduelles* (OMR) sont collectées en porte à porte sur l'ensemble du territoire.

La collecte sélective est effectuée en porte à porte ou en apport volontaire. Les contenants pour les emballages ménagers recyclables et papiers graphiques sont distincts en fonction des communes.

Le verre est collecté en point d'apport volontaire pour l'ensemble du territoire.

	Secteur régie 80 % de la population	Secteur Vauxonne 12 % de la population	Secteur Nizerand 8 % de la population
Ordures Ménagères Résiduelles	Régie Porte-à-porte C1 à C3 Bacs individuels et collectifs	Prestation (éco.déchets) Porte-à-porte C1 Bacs individuels, sacs et collectifs	
Traitement transféré au SYTRAIVAL			
Recyclables secs hors verre	Multi matériaux Régie Porte-à-porte C0,5 à C1 Bacs individuels et sacs	Multi matériaux Prestation (éco.déchets) Porte-à-porte C0,5 Bacs individuels et sacs	Emballages Prestation (Veolia) Apport volontaire Colonnes aériennes Papiers Transféré au SYTRAIVAL Apport volontaire Colonnes aériennes
Traitement transféré au SYTRAIVAL			
Verre	Collecte transférée au SYTRAIVAL Apport volontaire Colonnes aériennes		
Traitement transféré au SYTRAIVAL			
Encombrants et D3E Limas, Belleruche – La Claire, Villefranche	Prestation (Véolia et Le Transit) Porte-à-porte C0,25 à C0,5 Poste fixe C0,25		
Déchèterie	Déchèterie d'Amas Prestation (Serned) (Sauf Ville-sur-Jarnioux)		
Déchèteries mobiles	Déchèteries mobiles 1 fois par an		

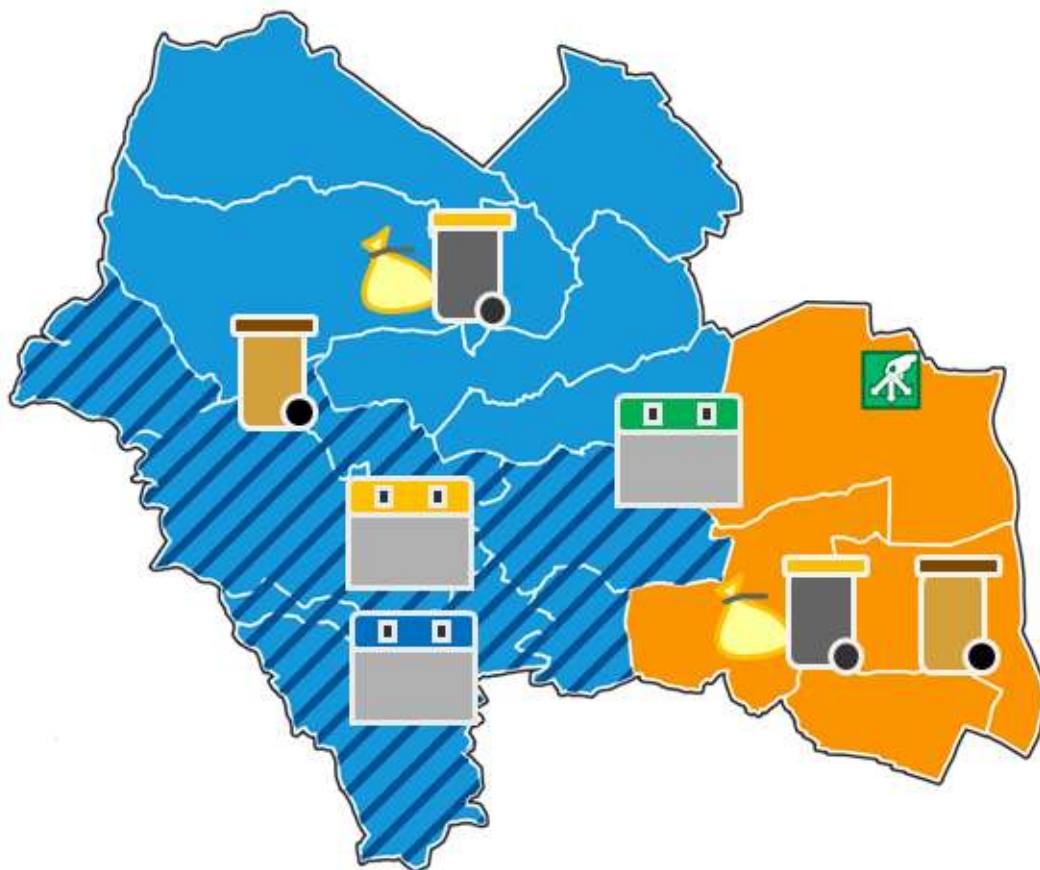






Figure 3 : Tableau des modalités de collecte

-  Régie
-  Prestation
-  Apport volontaire emballages, papier
-  Déchèterie

- **La fréquence de collecte des déchets ménagers et assimilés**

La **collecte des ordures ménagères** est réalisée 1 fois par semaine, hors régie.

Sur le secteur en régie, la fréquence du porte à porte se déroule comme suit :

3 fois par semaine : hyper centre Villefranche, quartiers habitats collectifs

2 fois par semaine : secteur mixte (collectif, individuel)

1 à 2 fois par semaine en alternance : secteur pavillonnaire

1 fois par semaine : secteur rural, zones industrielles

La **collecte sélective** est organisée différemment en fonction des secteurs.

Secteur Régie et Vauxonne :

La collecte des emballages légers et des journaux-magazines est effectuée, en porte à porte, et en mélange (multi) pour l'ensemble des habitants à l'aide de bacs, d'une capacité de 120 à 660 litres ou de sacs jaune de 50 litres, fournis par l'agglo. La collecte en sacs jaune concerne l'hyper-centre de Villefranche et le secteur Vauxonne.

La fréquence de collecte en multimatériaux est hebdomadaire sur les secteurs de Villefranche et les quartiers de Belleruche, Béligny, le Garet, Troussier et la Quarantaine et tous les 15 jours, sur les autres secteurs.

Secteur Nizerand Morgon et Ville-sur-Jarnioux :

Les emballages légers et les journaux sont collectés séparément en bornes d'apport volontaire, le lundi, en fonction du taux de remplissage.

2.2. Résultats de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie	52 555	13 461,72	256,15	Régie
Secteur Hors-régie	13 914	2 647,49	190,28	Eco.déchets
TOTAL CAVBS (hors JASSANS)	66 469	16 109,21	242,36	

Figure 4 : Tableau de production des OMR

2.3. Résultats de la collecte des recyclables

EMBALLAGES ET PAPIERS : MULTI Porte à porte				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie	52 555	1 886,08	35,89	Régie
Secteur Vauxonne	8 095	266,84	32,96	Eco.déchets

EMBALLAGES : Apport volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Nizerand Morgon	5 819	86,90	14,93	Veolia

PAPIER Apport Volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Nizerand Morgon	5 819	80,20	13,78	Sytraival
Déchèterie	65 667	20,10	0,31	

Figure 5 : Tableau de production des emballages et/ou papiers

VERRE Apport Volontaire				
SECTEUR	POPULATION desservie	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)	PRODUCTION PAR HABITANT (kg/hab)	PRESTATAIRE
Secteur Régie zone urbaine	52 555	1 083,88	20,62	Sytraival
Secteur zone rurale	13 914	720,54	51,78	
Déchèterie Arnas	65 667	119,75	1,82	
TOTAL	66 469	1 924,17	28,95	

Figure 6 : Tableau de la quantité de verre

- **Déchets triés issus du Centre De Tri (CDT)**

Les déchets recyclables collectés sont vidés sur les plateformes de stockage de Villefranche (VEOLIA) et de Quincieux (SYTRAIVAL). Ils sont ensuite transférés vers le centre de tri de Suez à Firminy (42) suite à la destruction par un incendie du centre de tri de Nicollin (69) en juillet 2019.

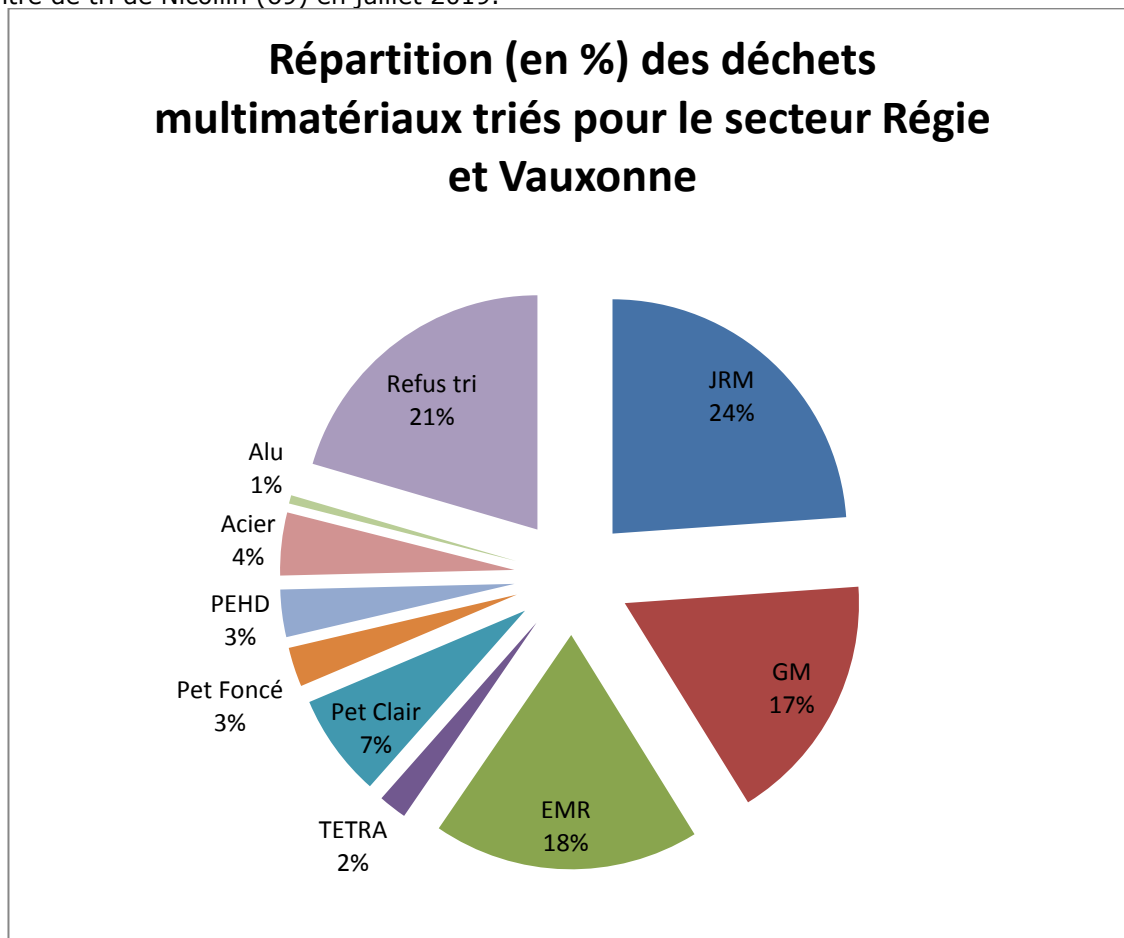


Figure 7 : Répartition (en %) des déchets multi-matériaux triés par le CDT pour les secteurs Régie et ex-Vauxonne

Répartition (en %) des déchets d'emballages légers triés pour le secteur Nizerand-Morgon et Ville-sur-Jarnioux

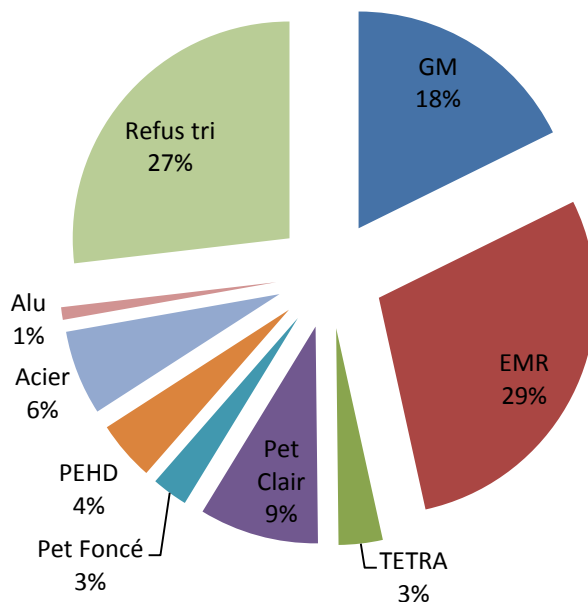


Figure 8 : Répartition (en %) des déchets d'emballages triés par le CDT pour les secteurs ex-Nizerand-Morgon et Ville-sur-Jarnioux

2.4. La collecte des encombrants

- **Postes fixes Villefranche**

La ville de Villefranche est collectée en poste fixe d'une demi-heure sur 17 points de collecte, 2 samedis par mois. Les habitants apportent leurs encombrants lors du stationnement du véhicule de collecte.

- **La collecte sur les quartiers de Belleroche, la Claire et la commune de Limas**

La commune de Limas est collectée tous les 2^e samedis des mois paires. Les quartiers de Belleroche et La Claire sont collectés deux samedi par mois.

SECTEUR	MODE DE COLLECTE	QUANTITE COLLECTEE (tonnes)
Postes fixes Villefranche	Apport par les habitants	18,76
Belleroche, La Claire, Limas	• Porte à porte	152,20

2.5. Répartition des déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire et valorisation

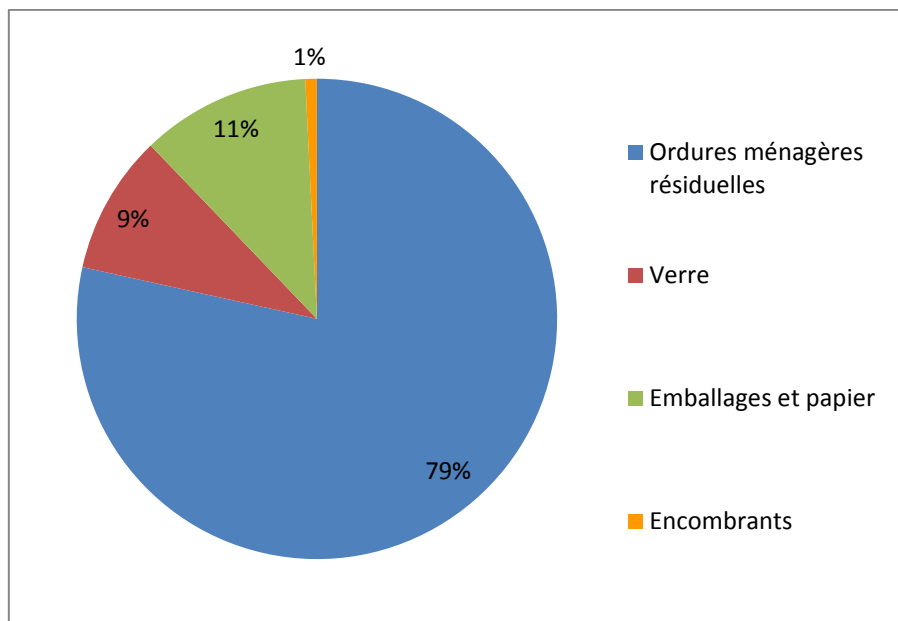


Figure 9 : Composition (en %) des déchets collectés

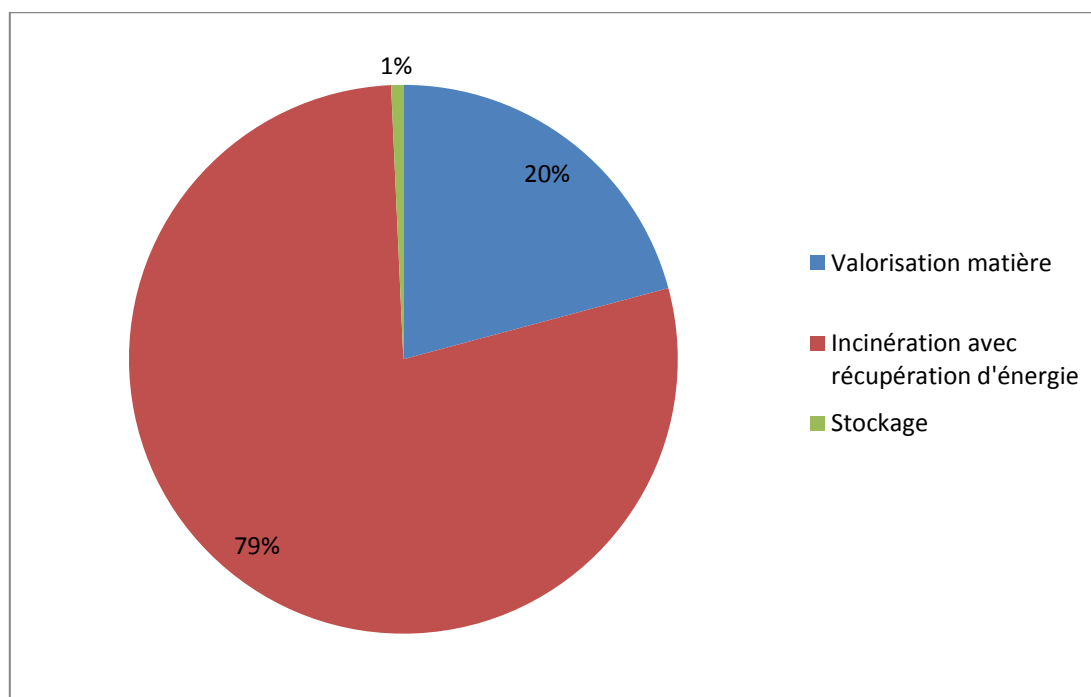


Figure 10 : Nature de la valorisation des déchets collectés

3. La déchèterie

Elle accueille tous les habitants de l'agglomération à l'exception des habitants de :

- Jassans (déchèterie de Frans)
- Ville-sur-Jarnioux (déchèteries de Anse, Chazay d'Azergues, Saint Laurent d'Oingt et Theizé)

Les habitants de Saint Etienne des Oullières ont également la possibilité de se rendre à la déchèterie de Belleville. Une convention de participation financière a été mise en place avec chaque EPCI gestionnaire des déchèteries.

3.1. Les horaires et conditions d'accès

LOCALISATION	Arnas – RD 306 – Avé Maria
HORAIRES	Ouverture : Du 1 ^{er} avril au 31 octobre Lundi au jeudi : 8h - 11h50 / 14h - 17h50 Vendredi et samedi : 8h - 17h50 Dimanche : 8h - 11h50 Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Lundi au samedi : 8h - 11h50 / 14h - 17h50 Dimanche : 9h - 11h50 Fermeture : jours fériés
ACCÈS	Badge

Cette installation reçoit les déchets issus des ménages. Les professionnels sont acceptés uniquement pour l'apport des cartons (accès payant) et du verre.

3.2. Le bilan de la fréquentation

118 800 entrées en 2021.

Au 31/12/2021, 26 657 badges sont en circulation.

Sur l'année 2021, 1 565 badges ont été créés, répartis ainsi :

- 1524 Badges particuliers
- 32 Badges professionnels
- 9 Badges institutionnels

94 badges payants d'une valeur de 20 euros ont été refaits suite à une déclaration de détérioration anormale, perte ou de vol par l'utilisateur.

L'entrée à la déchèterie se fait uniquement avec le badge.

Pour les nouveaux habitants, un passage à la déchèterie leur est accordé sur présentation du justificatif de domicile de moins de 6 mois. Ils créent le dossier sur place ou sur le site internet de l'agglomération et leur badge est envoyé par La Poste sous 15 jours. Il est aussi possible d'effectuer la demande de badge directement au siège de l'agglomération et de l'obtenir immédiatement durant les horaires de permanence du service : lundi 8h-12h ; mercredi 8h-12h et 13h30-17h ; vendredi 13h30-17h.

3.3. Les apports

DECHETS NON DANGEREUX		DECHETS DANGEREUX	
Type de déchets	Quantité (tonnes)	Type de déchets	Quantité (tonnes)
Déchets verts	2 610,54	Huile moteur	18,23
Gravats, inertes	2 987,67	Peintures	5,566
Encombrants	1 427,90	Solvants	6,091
Cartons	581,18	Acides - Bases - Phyto - Aérosols- Labo	0,191
Ferraille	496,02	Produits non identifiés	4,265
Bois	1 035,40	Emballages vides souillés	27,127
Plâtre	461,58	Lampes - Néons	1,502
DEA vieux mobilier	1 319,92	D3E appareils électriques	403,30
Huiles alimentaires	0,7	Batteries	3,58
		Piles et accumulateurs	3,954
		Ecodds	76,684
TOTAL DND :	10 920,91 T	TOTAL DD :	552,323 T

	Quantité en tonnes	Production par habitant en kg
TOTAL :	11 473,23 T	173,87 kg/an

Figure 11 : Tonnages de déchets dangereux et non dangereux apportés à la déchèterie

3.4. Répartition des déchets collectés à la déchèterie et valorisation

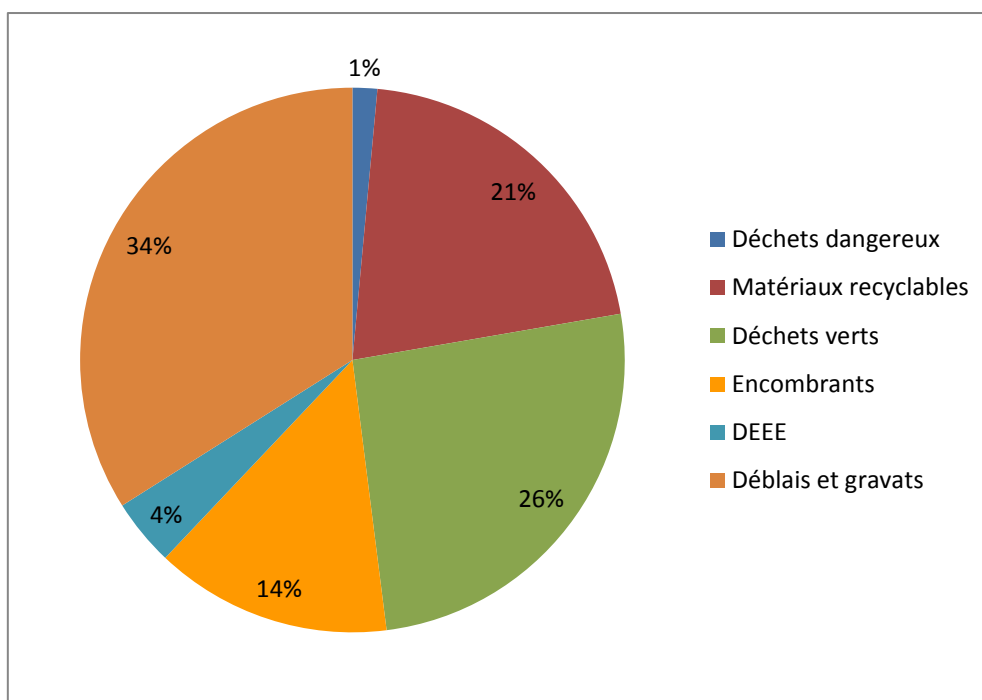


Figure 12 : Composition (en %) des déchets collectés à la déchèterie

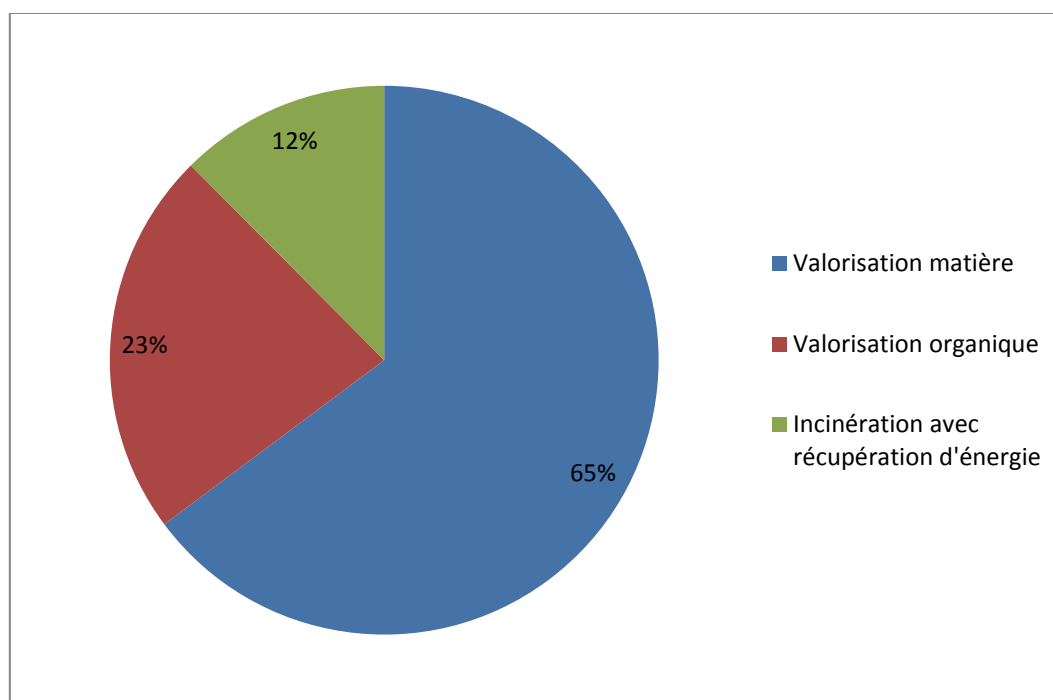


Figure 13 : Nature de valorisation des déchets issus de la déchèterie

4. Les déchèteries mobiles

L'organisation d'une déchèterie mobile s'est déroulée dans 2 communes :

Samedi 16 octobre de 9h00 à 17h00,
Parking de l'école à Lacenas, ouverte également aux habitants de Cogny, Denicé, Lacenas, Montmelas Saint Sorlin, Rivolet et St Cyr le Châtoux.

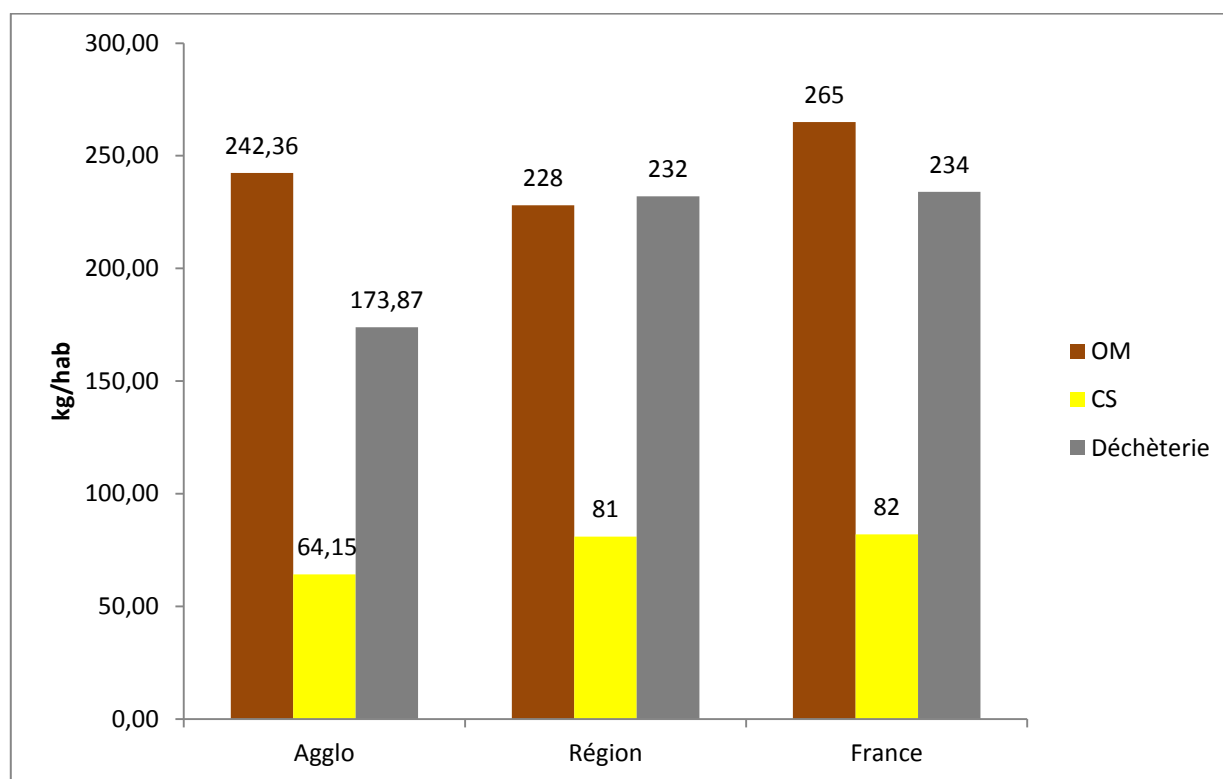
Samedi 13 novembre de 9h00 à 17h00,
Rue de la Gare à Le Perréon, ouverte également aux habitants de Salles-Arbuissonnas et Vaux-en-Beaujolais.

Les tonnages collectés des flux de ferraille, bois et encombrants sont présentés ci-dessous.

	Tonnes collectées
Lacenas	7,62
Le Perréon	14,54

Figure 14 : Tonnage collecté lors des opérations de déchèterie mobile

5. Synthèse technique



Echelle	CAVBS	Région AuRA	France
Total (kg/hab) en production d'OMr, emballages, verre et papier et apports en déchèterie	480,39	541,00	581,00

Figure 15 : Synthèse* de la production des divers flux de déchets

*Source : ADEME, données déchets-nationale-année 2019 avec population INSEE
SINOE, données déchets-régionale-année 2019 avec population INSEE

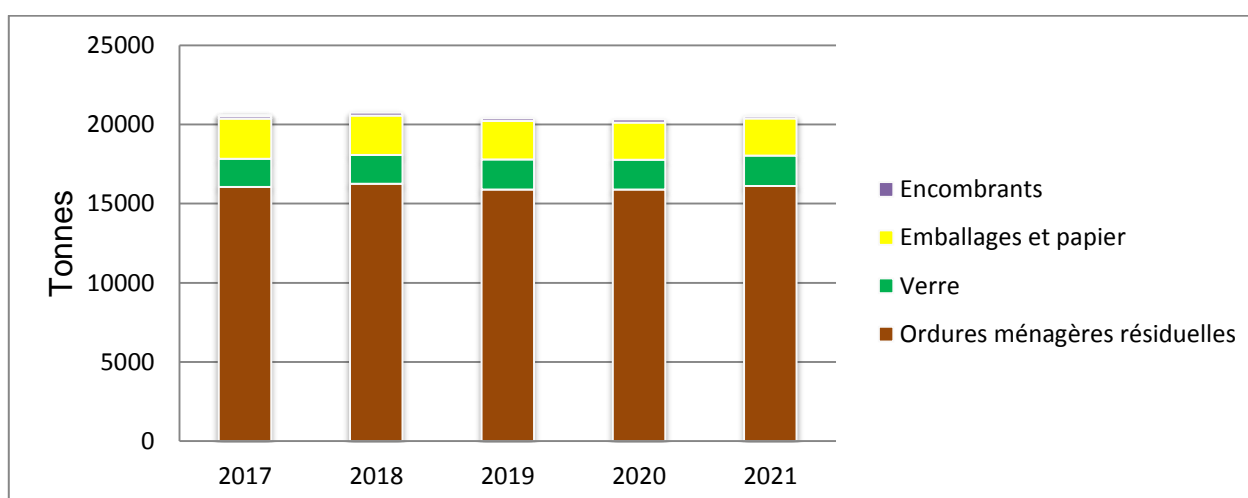


Figure 16 : Evolution annuelle des tonnages de déchets collectés en porte à porte ou apport volontaire

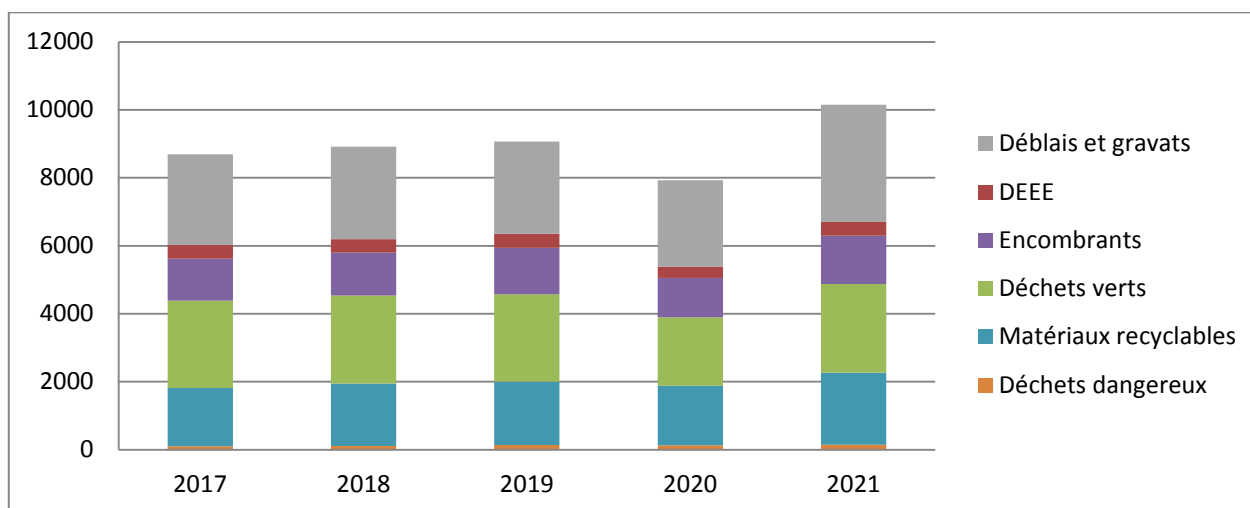


Figure 17 : Evolution annuelle des tonnages de la déchèterie

6. Mesures de prévention

6.1. Sensibilisation

• Supports pédagogiques et d'informations

- **Site internet** : actualisation des informations
- **Facebook** : 36 posts publiés
- **Chaîne Youtube** : 1 vidéo
- **Création et/ou Actualisation et Ré-édition** des documents de communication écrite : (*nombre d'exemplaires annuel, tous secteurs confondus*)
 - Mode d'emploi Déchèterie : 2 500 exemplaires
 - Panneau déchèterie indiquant les nouveaux horaires
 - Signalétique complète de la déchèterie réalisée
 - 2 panneaux mode d'emploi pour les composteurs partagés ainsi que l'ensemble des panneaux indiquant les différents types de bacs.
 - Calendriers de collecte imprimés (et réimpression ponctuelle en fonction des besoins) : 835 exemplaires
 - Autocollants sur les contenants (adresse et consignes) : 3 300 étiquettes adresse ; 900 autocollants consignes de tri et 500 autocollants consignes point apport volontaire
 - Encart magazine :
 - Bloc note : ¼ de page dans le Bloc-note – en novembre durant la semaine européenne de réduction des déchets (visuel ci-dessous)
 - Journal de l'Agglo : un article sur la nouvelle déchèterie innovante dans le Journal de l'Agglo en juillet
 - Réactualisation des consignes de tri de l'Escale



6.2. Animation et éducation

• Animations scolaires

Les ambassadrices du tri ont réalisé **73 interventions en milieu scolaire** (écoles maternelles et élémentaires). Environ **1 600 élèves** ont été sensibilisés (ainsi que leurs enseignants, parents d'élèves, ATSEM et AVS présents). Les thématiques abordées sont les consignes de tri, le recyclage, la réutilisation des déchets, la fabrication du papier, le gaspillage alimentaire, la consommation et réduction de déchets, les ressources naturelles et le compostage.

• Actions grand public

Calendriers de collecte, sacs jaune et de précollecte du verre, autocollants Stop Pub et prise d'informations

Les calendriers des jours de collecte sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Agglo. Ils peuvent être retirés au siège de l'Agglomération pour les personnes n'utilisant pas internet. De plus, un envoi est réalisé à l'ensemble des gestionnaires de collectifs pour informer les agents chargés de l'entrée/sortie des bacs.

Les habitants se déplacent pour obtenir des renseignements directement dans les locaux : attribution de bacs, badge déchèterie, sacs jaunes, sacs de pré-collecte pour le verre, consignes de tri, stop pub, mémo-tri, etc. Les autocollants « stop pub » sont à retirer à l'Agglomération, sur les manifestations ou auprès des communes.

Depuis septembre 2021, les permanences d'accueil du public ont été réaménagées : lundi 8h30-12h ; mercredi 8h30-12h et 13h30-17h et vendredi 13h30-17h.

Echanges avec les usagers

Par téléphone :

Numéro Vert : 0 800 512 201 ; **standard** de l'agglo et postes fixes/portable du personnel

Par mail : collecte.selective@agglo-villefranche.fr ainsi que les adresses professionnelles de chacun.

Par le site internet :

Trois formulaires de contact sont accessibles sur le site internet de l'agglomération selon les thématiques suivantes : déchets généraux, badge et demande d'animation.

Les échanges avec les habitants, les communes, les élus et divers acteurs du territoire sont très nombreux (environ 30 par jour pour l'équipe) par l'intermédiaire des différents outils de communication.

Opérations ponctuelles durant l'année :

1. Stand distribution de sacs jaune à Blacé le 15 janvier
2. Tous au compost 2021 : un stand à la médiathèque avec la grainothèque a été tenu le samedi 27 mars et de la communication a été faite pour inviter les habitants à partager avec les compostiers lors des permanences.
3. Journées Développement Durable du 18 au 27 septembre :
 - a. Rencontres sur les sites de compostage avec les compostiers les 18, 22 et 25 septembre avec un stand tenu par le Sytraival et une ambassadrice du tri.
 - b. Stand « ensemble, réduisons nos déchets » le vendredi 24 septembre sur le parvis du marché couvert. Une fabrication de tote bag était proposé par le groupe Facebook Objectif zero déchet Villefranche Beaujolais.
 - c. Atelier « Rien ne se perd, tout se transforme » samedi 25 septembre au caveau Jacques Higelin avec le Repair Café. Les ambassadrices ont proposé la fabrication d'éponges tawashi et de tote bag avec des vieux vêtements.

4. Journée éco-apprenante le 9 novembre avec le Sytraival et les collectivités adhérentes pour des retours d'expériences et des tables rondes sur 3 thématiques : réemploi, déchets verts et gaspillage alimentaire.
5. Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 20 au 28 novembre : divers évènements ont été organisés avec des partenaires.

Du 20 au 28 novembre de 10h à 19h
Présentation de bandes dessinées - Librairie La Boussole
La Librairie « La Boussole » met à disposition du public des bandes dessinées sur le thème de la prévention et la réduction des déchets.
Nicolas, gérant de la boutique, vous commentera les bandes dessinées.
Une manière ludique d'adopter les bons gestes !
Librairie La boussole - 240 rue de Belleville à Villefranche-sur-Saône - Fermé dimanche et lundi

Samedis 20 et 27 novembre de 11h à 12h - Mercredi 24 novembre de 18h à 19h
Rencontres sur les sites de compostage
Venez vous informer sur le compostage sur les trois sites de compostage public partagés mis en place par la Communauté d'Agglomération
Square de Bühl (face à la médiathèque de Villefranche) - Square Léon Blum (à côté du fleuriste du cimetière de Villefranche) - Square Porquerolles (à côté de la caserne des sapeurs-pompiers de Villefranche)

Mardi 23 novembre à 18h
Causerie à la médiathèque de Villefranche
Échanges avec une ambassadrice du tri de la Communauté d'Agglomération sur les bons plans et astuces concernant le tri et la réduction des déchets. Des livres sur ces sujets seront mis à disposition.
Médiathèque de Villefranche - 79 Rue des Jardiniers à Villefranche-sur-Saône

Mercredi 24 novembre de 9h30 à 11h50 et de 14h à 16h
Sensibilisation des usagers de la déchèterie
Présence des ambassadrices du tri de la Communauté d'Agglomération pour sensibiliser sur l'intérêt des dons, du réemploi, du tri et de la prévention des risques liés à l'environnement.
Déchèterie de l'Avé Maria - RD306 à Amas

Jeudi 25 novembre de 11h à 15h
Repas partagé à l'Oasis d'Amour
Préparation collective d'un repas partagé avec les bénévoles de l'Oasis d'Amour: « Épicerie solidaire » et sociale ». Animations autour de la réduction du gaspillage alimentaire et la gestion des déchets pour le compostage.
Épicerie l'Oasis d'Amour - 1377 rue de Tarare à Gleizé

Vendredi 26 novembre
Éco-gestes et prévention de l'environnement autour du bébé, à la crèche Kangourou (ouvert uniquement aux parents de la crèche)
Atelier de couches lavables et de fabrication de lingettes en partenariat avec la cadre de santé de la maternité de l'Hôpital N. Oüest à Gleizé et une sage-femme formée à ces sujets. Une ambulante de la Communauté d'Agglomération sera également présente.
Crèche Kangourou - 90 rue de l'Amour à Villefranche-sur-Saône

Mercredi 24 novembre à 18h10 - Jeudi 25 novembre à 20h40
Samedi 27 novembre à 18h20 - Dimanche 28 novembre à 14h50
Projection du film «Bigger than us»
Résumé :
Depuis 6 ans, Melati, 18 ans combat la pollution plastique qui ravage son pays, l'Indonésie. Comme elle, une génération se lève pour réparer le monde. Partout, adolescents et jeunes adultes luttent pour les droits humains, le climat, la liberté d'expression, la justice sociale, l'accès à l'éducation ou l'alimentation. La dignité. Seuls contre tous, parfois au péril de leur vie et sécurité, ils protègent, dénoncent, soignent les autres. La Terre. Et ils changent tout. Melati part à leur rencontre à travers le globe. Elle veut comprendre comment tenir et poursuivre son action. Des forêts de Rio aux villages reculés du Malawi, des embarcations de fortune au large de l'île de Lesbos aux cérémonies amérindiennes dans les montagnes du Colorado, Rene, Mary, Xiu, Memory, Mahamad et Wenne nous révèlent un monde magnifique, celui du courage et de la joie, de l'engagement pour plus grand que soi. Alors que tout semble s'effondrer, cette jeunesse nous montre comment vivre. Et ce qu'être au monde, *ajauwina*, signifie.
Bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=0WScAS7TW>
Cinéma Les 400 coups - Espace Barmandière à Villefranche-sur-Saône
Renseignements sur cinema400coups.fr



6. Stand « Réduction et prévention des déchets » Marathon du Beaujolais du 18 et 19 septembre.

6.3. Compostage collectif public

Le premier composteur partagé a été mis en place le 25 juin 2019 suite à l'initiative et la demande d'habitants de Villefranche. Il est installé au Square Bühl face à la Médiathèque. L'Agglomération a été accompagnée par Compost'elles pour la mise en place et le suivi. **En 2021, ce sont 40 à 42 foyers** qui ont géré en autonomie le site, à l'aide de permanences. La matière organique déposée, durant l'année, s'élève à **2 704,05 kg**, soit un cumul de **6,892 tonnes depuis la mise en place**. Cette quantité est ainsi détournée de l'incinérateur et retourne à la terre chez les compostiers ou bien dans les espaces verts de la Ville de Villefranche.

A l'été 2021, deux autres sites partagés ont vu le jour. Ainsi, le 30 juin et le 1^{er} juillet ont été lancés, respectivement les sites de compostage du Square Blum et de la rue Porquerolles. Ils ont remporté un fort succès car les 40 foyers ont été atteints au début 2022. **Fin 2021, soit 6 mois après les mises en service, la matière organique déposée est de l'ordre de 1 tonne sur chaque site.**



Figure 18 : Photographie du 1^{er} juillet 2021 au Square Porquerolles – réunion de lancement du site

Depuis 2019, ce sont **plus de 9 tonnes de biodéchets qui ont été détournées des ordures ménagères** soit une économie de 1 900,00 €.

6.4. Actions correctives

Des contacts entre le service et les habitants sont effectués suite aux anomalies de collecte relevées quotidiennement. Au total **490 anomalies** ont été enregistrées sur le logiciel GESBAC suite aux signalements des équipes et aux actions de sensibilisations réalisées par les ambassadrices du tri.

Les anomalies ont été relevées et sont présentées dans l'histogramme ci-dessous. Les sacs à côté des bacs sont les problèmes les plus fréquents. Les bacs ne sont pas collectés en présence de déchets non conformes. Un scotch erreur de tri condamne le bac et renseigne du numéro vert du service à contacter.

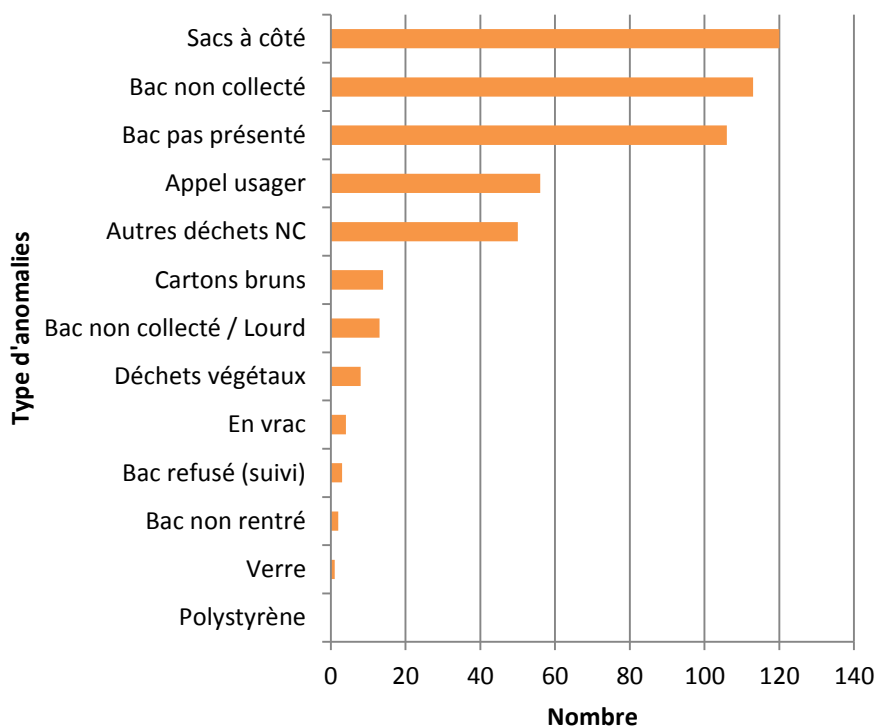


Figure 19 : Répartition par nature des 490 anomalies

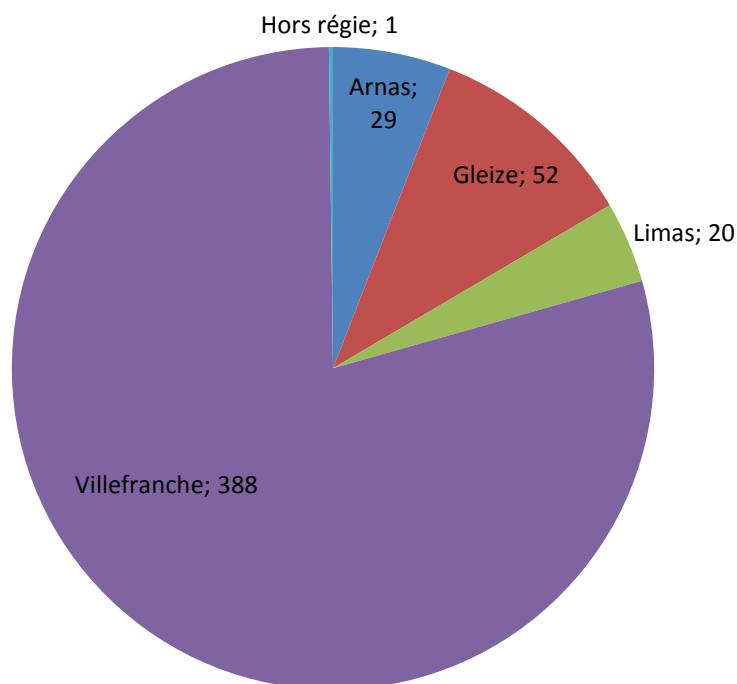


Figure 20 : Répartition des 490 annotations par commune

7. Livraison et maintenance des bacs et des colonnes d'apport volontaire

7.1. La gestion des bacs roulants

- **Le parc et les acquisitions**

Pour l'année 2021, 5 commandes ont été réalisées pour **1 535 bacs** roulants **neufs** (contre 775 bacs en 2020) pour un montant de 96 772.5 € TTC et 2 commandes de pièces détachées pour un montant de 724,80 € TTC ont été passées.

Sur le territoire, le **parc des bacs** s'élève à **23 276** (contre 23 154 au 01/01/2021) réparti comme suit :

Réceptifs	Nombre de bacs en régie	Répartition bacs professionnels et particuliers	Nombre de bacs hors régie	Répartition bacs professionnels et particuliers
TOTAL OM	12 884	2 866 bacs professionnels (2935 en 2020) 10 018 bacs domestiques (10052 en 2020)	1 237	100 bacs professionnels (86 en 2020) 1 137 bacs domestiques (887 en 2020)
TOTAL CS	9 123	1 147 bacs professionnels (1120 en 2020) 7 976 bacs domestiques (7951 en 2020)	32	11 bacs professionnels (8 en 2020) 21 bacs domestiques (27 en 2020)
TOTAL	22 007	22 146 en 2020	1 269	1 008 en 2020

Figure 21 : Etat « GESBAC » des dotations de bacs au 01/01/22

- **Les interventions sur le secteur Régie de collecte**

Les interventions sur le terrain ont pour origine :

- > Une demande de l'utilisateur
- > Une anomalie (couvercle, roue, cuve fendue ...) signalée par une équipe de collecte ou d'autres agents

Les **1 150 interventions** se répartissent comme ainsi :

- **Livraisons de bacs** (remplacements / ajouts / retraits) : **1 253 bacs** contre 1 137 bacs en 2020
- L'attribution de bacs aux particuliers et professionnels fait l'objet d'une information systématique sur l'organisation du service et les consignes de tri.

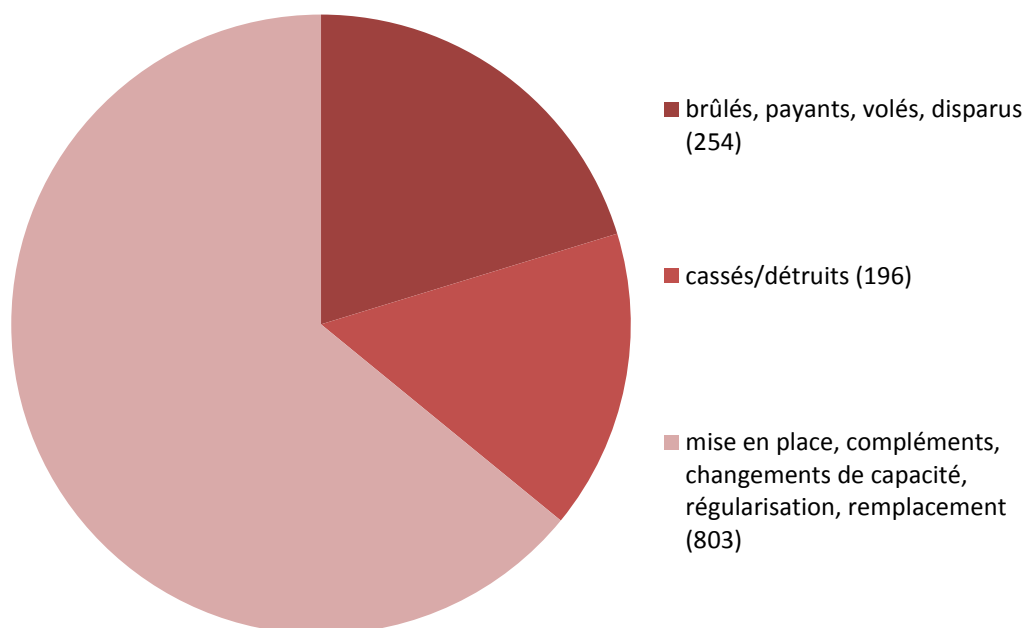


Figure 22 : Répartition des livraisons des 1 253 bacs

- **Réparations de bacs** (couvertres, roues, serrures bacs CS, clips) = **468 interventions pour 505 bacs** contre 568 interventions pour 641 bacs en 2020

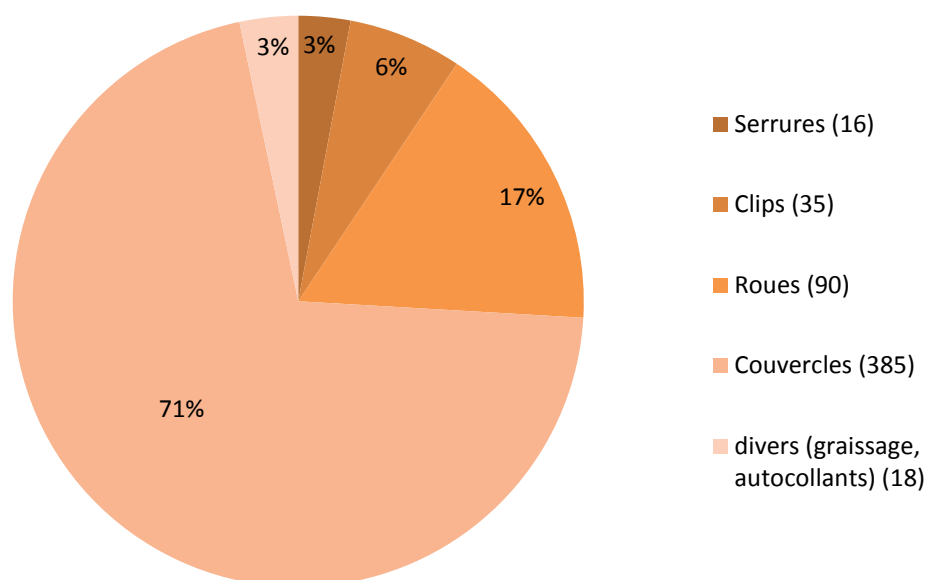


Figure 23 : Répartition des réparations de bacs

- **Les interventions sur le secteur hors-régie**

Les interventions sur le terrain ont pour origine :

- > Une demande de l'utilisateur et/ou de la Mairie
- > Une anomalie (couverture, roue, cuve fendue ...) signalée par le prestataire de collecte

Les 291 interventions se répartissent ainsi :

- **Livraisons de bacs** (remplacements / ajouts / changement de capacité) : **315 bacs ont été préparés au local Ordures Ménagères et récupérés par les agents communaux pour une distribution aux habitants**. Cette nouvelle mise en place des dotations de bacs hors régie a été validé et mise en place en avril 2017. Deux permanences de récupération des bacs pour les communes ayant fait la demande sont organisées, le mardi et jeudi matin, une fois par mois. Dans le cadre de travaux, des bacs de regroupement sont mis en place, régulièrement, pour desservir les habitants.
- **La reprise des contenants hors d'usage**

Les bacs et colonnes d'apport volontaire usagés, hors service, sont évacués par EMC Bruxelles (collecte sur site par semi-remorque). Cette entreprise propose le démontage des bacs avant l'évacuation.

Deux évacuations ont été réalisées en août et décembre 2021, pour un total de 438 bacs évacués. Sept colonnes à verre hors service ont été évacuées. Le rachat de matière plastique et métallique s'équilibre, en partie, avec le coût du transport et démantèlement. Le reste à charge, pour la collectivité pour le démantèlement des colonnes à verre hors service est de 876 € TTC. Une traçabilité matière est reçue par la collectivité. La matière plastique entre de nouveau dans le cycle de fabrication des bacs auprès des fabricants.

8. Les indicateurs financiers

8.1. Les dépenses du service

- La collecte et le traitement des déchets ménagers

Catégorie déchet	Communes	Coût collecte (€ TTC)	Coût traitement (€)	Coût /habitant (€/hab)	Coût/ Tonne (€/T)
Ordures ménagères résiduelles	Régie (Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche)	1 367 687,52	1 529 713,15	55,13	215,23
	Communes hors régie (Blacé, Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon, Montmelas, Rivolet, St Cyr le Châtoux, St Etienne des Oullières, St Julien, Salles Arbussonnas, Vaux en Beaujolais, Ville sur Jarnioux)	268 966,68	299 960,62	40,71	214,89
	TOTAL CAVBS (hors JASSANS)	1 636 654,20	1 829 673,77	52,15	215,18
Collecte sélective					
Papiers (AV)	Déchèterie Arnas, Ville sur Jarnioux, Nizerand morgon	7 989,15		13,78	-
Emballages ménagers (PAV)	Ville sur Jarnioux, Nizerand morgon	20 995,33	19 252,70	6,92	463,15
Emballages ménagers et papiers (PàP)	Arnas Gleizé Limas Villefranche	438 579,07	371 584,70	15,42	429,55
	Vauxonne	41 288,25	54 916,23	11,88	360,53
Refus	CAVBS (hors Jassans)		50 843,67	0,76	117,70
Verre (AV)	CAVBS (hors Jassans)	107 589,85		1,62	55,92
	TOTAL CAVBS (hors JASSANS)	1 113 038,96		16,75	261,01

- Le suivi des points d'apport volontaire

Matériel et Aménagement	
Amortissement annuel des contenants, reprises enrobés, lavage PAV, déplacement bornes, maintenances diverses	6 989,55 € TTC

Frais d'entretien	
Amortissement annuel du véhicule, PAV, radio, carburant, entretien, réparation, personnel	46 433,35 € TTC

- Le service collecte sélective

Service collecte sélective	
Amortissement, acquisition sacs jaunes, dépenses communication, matériel animations, personnel ...	163 345,73 € TTC

- Le compostage collectif

Compostage collectif	
Animation, amortissement, acquisition matériel	5 441,65 € TTC

- Les encombrants

Type	Coût collecte (€ TTC)	Traitement (€ TTC)	Coût / habitant (€ /hab)	Coût / tonne (€/tonne)
Secteur en postes fixes	6 922,08	3 044,84		531,29
Secteur en porte à porte	25 903,11	24 702,79		332,50
Total	60 572,82			354,31

- La déchèterie d'Arnas

Transport et traitement des déchets	(€ TTC)	Coût / habitant (€/hab)	Coût /tonne (€/tonne)
Total	567 183,48	8,64	49,44

- Frais de fonctionnement déchèterie d'Arnas

Nature	Montant (€ TTC)	Coût / habitant (€/hab)
Amortissements	2 141,62	-
Gardiennage, locations de matériels	240 931,06	-
Frais d'entretien	24 521,95	-
Total	267 594,63	4,07

- Total exploitation déchèterie d'Arnas

Montant (€ TTC)	Coût / habitant (€/hab)	Coût /tonne (€/tonne)
834 778,11	12,71	72,76

- Participation aux déchèteries extérieures

Nature	Montant (€ TTC)	Coût / habitant (€/hab)
CC Saône Beaujolais	20 739,00	9,38
CC Beaujolais Pierres Dorées	19 087,08	23,80

- Les déchèteries mobiles

COMMUNES	COÛT GLOBAL (€ TTC)	COÛT PAR TONNE (€/T)
Lacenas Le Perréon	8 998,26	406,06

8.2. Synthèse des dépenses

SOURCE	MONTANT (€ TTC)	MONTANT/HABITANT (€/HAB)
Gestion OM	3 466 327,97	
Gestion CS	1 322 623,41	
Déchèteries	883 602,45	
Participation CC Dombes Saône Vallée	609 882,61	
Encombrants hors déchèterie	60 572,82	
Gestion RH et Finances	107 454,35	
TOTAL*	6 450 463,61	88,59

*Hors Frais de siège et de structure

8.3. Les recettes

DIVERS OMR :	100 395,50 €
COMPENSATION TRANSFERT OM	57 231,85
REMBOURSEMENTS BACS	1 976,70
SINISTRE BOM	1 186,95
SUBVENTION DPT MODE DE COLLECTE	40 000,00

REPRISES MATERIAUX & SOUTIENS :	789 273,49 €
PARTICIPATION TRANSFERT CS	4 367,00
SOUTIEN PAPIERS CITEO	30 920,31
REPRISE PAPIER	5 481,60
REPRISE VERRE	20 565,48
REPRISE MATERIAUX	94 311,15
SOUTIENS BAREME F	633 627,95

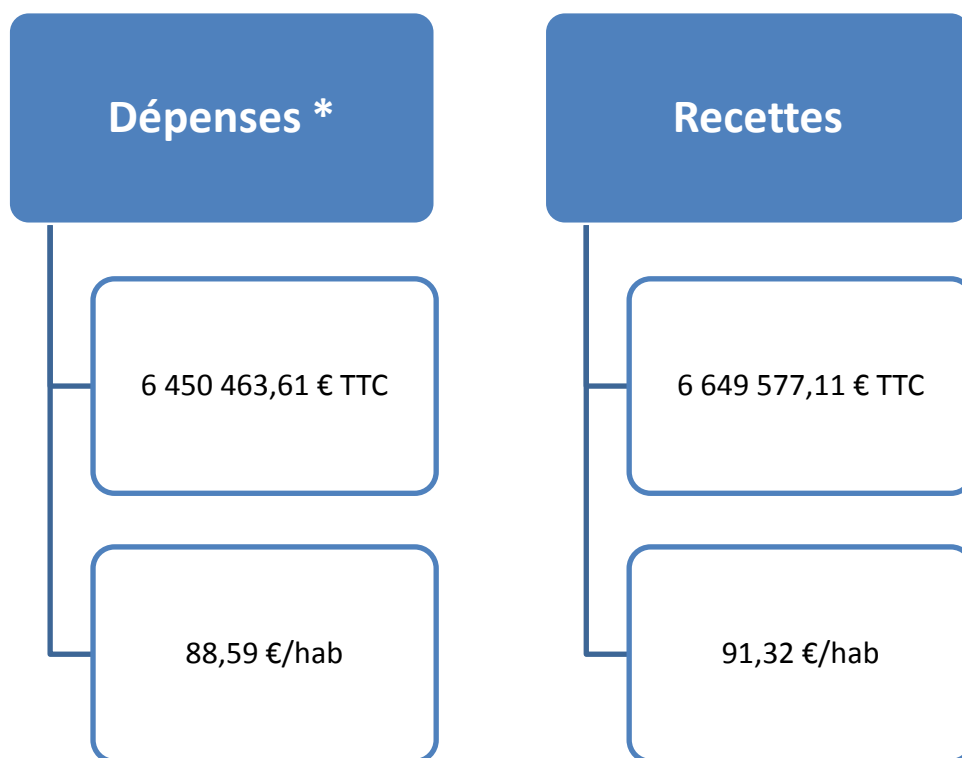
DECHETERIE D'ARNAS :	135 878,12 €
ENTREES PAYANTES	91,00
RENOUVELLEMENT BADGES	2 420,00
REPRISE FERRAILLE	71 295,70
REPRISE BATTERIES	1 358,00
SOUTIEN OCADE D3E	21 865,38
SOUTIEN ECODDS	555,83
SOUTIEN ECO MOBILIER	18 292,21
SUBVENTION DPT 2ème DECHETERIE	20 000,00

TEOM CAVBS 2021 :	5 624 030,00 €
--------------------------	-----------------------

8.4. Synthèse des recettes

TOTAL RECETTES	6 649 577,11 €
Total hors TEOM	1 025 547,11 €

8.5. Bilan financier



**Hors Frais de siège et de structure, gestion RH et finances*

9. Synthèse

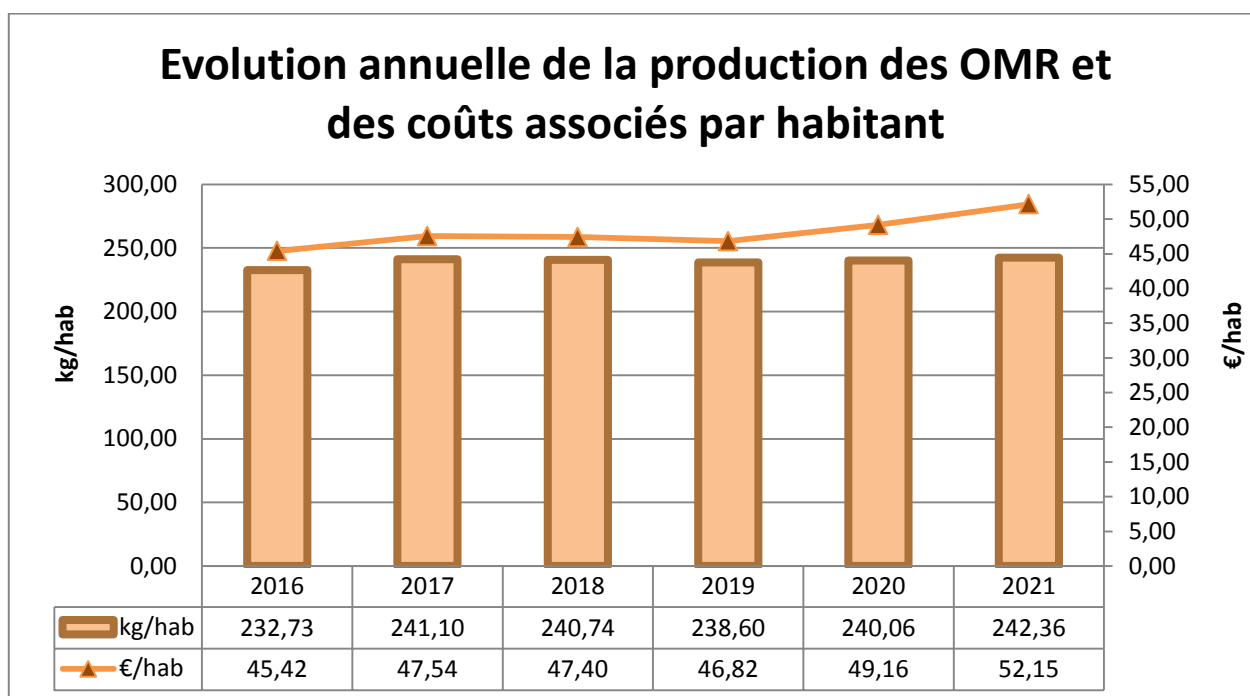


Figure 24 : Evolution annuelle de production des ordures ménagères résiduelles et des coûts associés par habitant

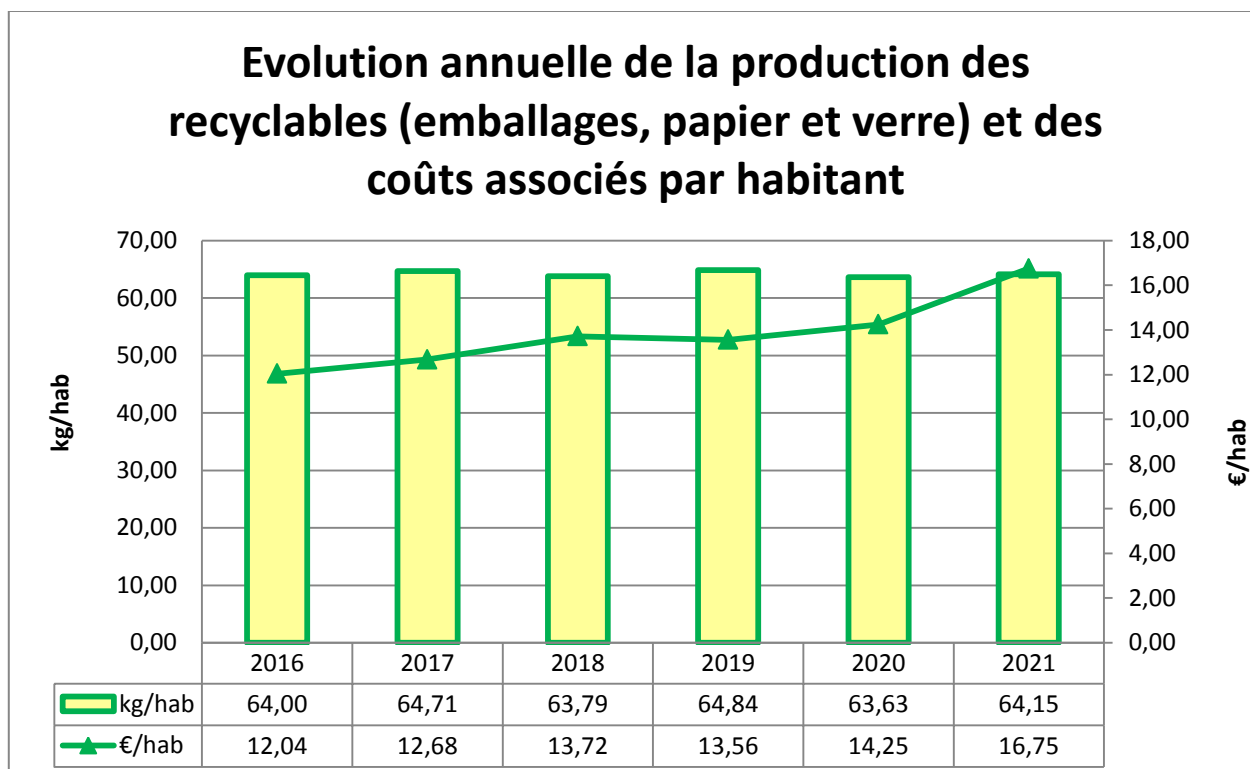


Figure 25 : Evolution annuelle de la production de recyclables (emballages, papier et verre) et des coûts associés par habitant

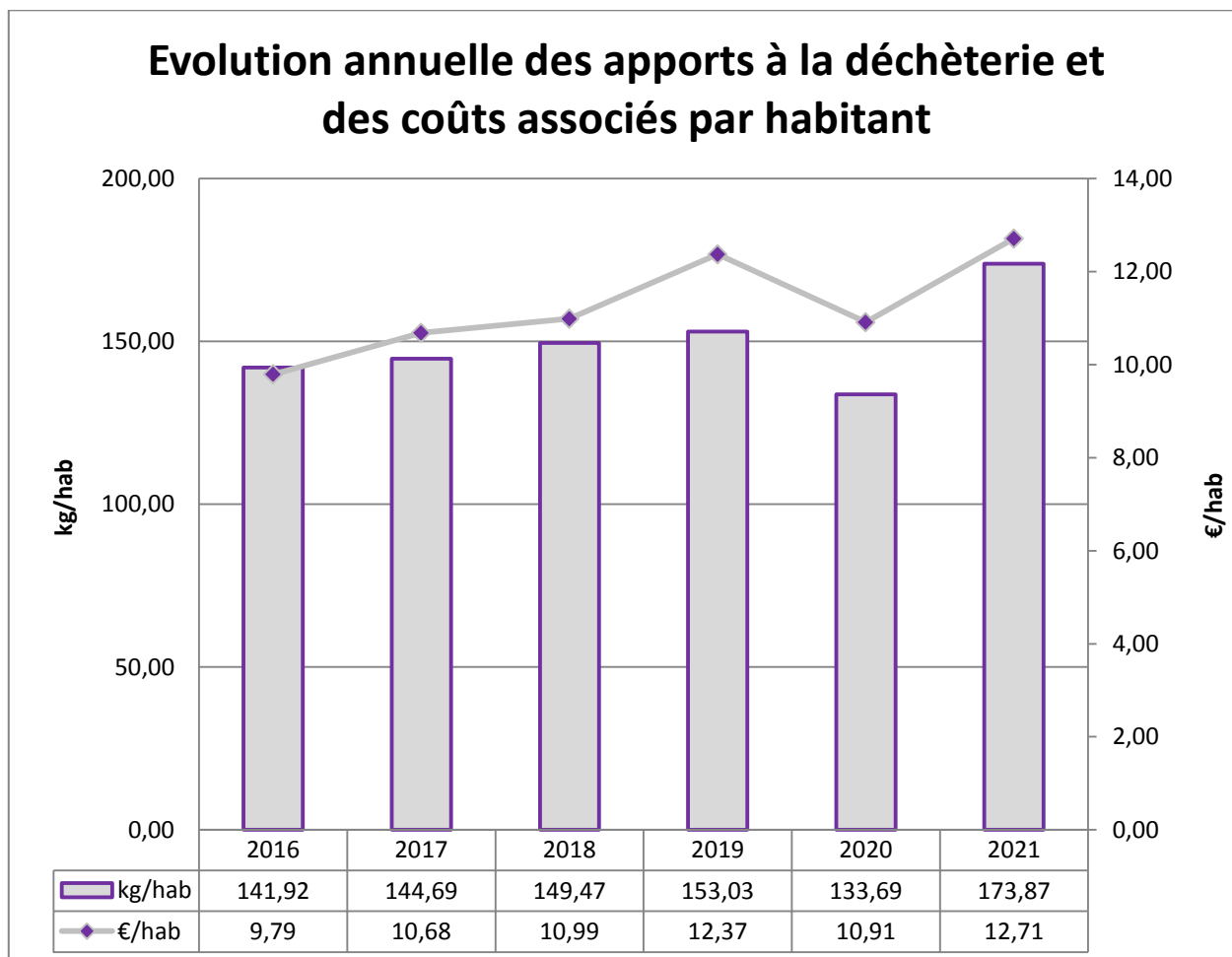


Figure 26 : Evolution annuelle des apports à la déchèterie et des coûts associés par habitant

